

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

TERRE VALSERHÔNE

35 rue de la Poste – Châtillon en Michaille - 01200 VALSERHÔNE

☎ : 04 50 48 19 78 - Courriel : info@terrevalserhone.fr

Délibération n°26-DC121

Conseil Communautaire du 25 juin 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-cinq juin, le Conseil communautaire, légalement convoqué s'est réuni en séance ordinaire, dans la salle des fêtes de la commune de Saint-Germain-de-Joux, sous l'autorité de Monsieur Guy LARMANJAT, Président.

Présents :

BILLIAT : Jean-Marc BEAUQUIS - Antonio MUNOZ

CHAMPFROMIER :

CHANAY : Elisabeth JEAMBENOIT – Maxence FERTE

CONFORT : Anthony ROCHETTE – Bernard BOURNONVILLE

GIRON : Florian MOINE

INJOUX-GENISSIAT : Joël PRUDHOMME – Valérie BLANC

MONTANGES : Christophe MARQUET

PLAGNE : Philippe DINOCHÉAU

SAINT-GERMAIN-DE-JOUX : Benjamin BERTRAND – Sandrine LASNET

SURJOUX - LHOPITAL : Bruno CONSANI

VALSERHÔNE : Guy LARMANJAT – Anne-Laure OLLIET – Alain DE BARROS - Faïza BENSEFIA - Jean-Noël PITON – Gauthier LE GRAND - Françoise DA SILVA – Gautier PRÉAUX - Maryline SEPREZ - Sead KONJEVIC - Sabrina MAKHLOUFI - Isabelle DE OLIVEIRA - Michaël DE SA - Patrick PERREARD

VILLES : Guy SUSINI

Absents : Jacques VIALON - Gilles FAVRE- Marie PFISTER - Denis MOSSAZ

Pouvoirs : Sophie SELLIER à Valérie BLANC - Christophe CROS à Alain DE BARROS - Clémence ILMAN à Jean-Noël PITON - Anne-Marie RAMEL à Isabelle DE OLIVEIRA

Présents : 29

Pouvoirs : 4

Votants : 33

Date de la convocation : 19 juin 2026

Secrétaire de séance : Florian MOINE

Nature de l'acte : 4. Fonction publique – 4.1. Personnels titulaires et stagiaires de la fonction publique

Objet : Création d'un emploi de chargé de missions planification territoriale et mobilités

Monsieur le Vice-président délégué, Alain DE BARROS, expose que, compte tenu des enjeux croissants en matière de planification territoriale, de la prochaine révision du Plan local d'urbanisme intercommunal valant programme local de l'habitat (PLUi-H), de l'élaboration du Schéma de cohérence territoriale (SCoT) du Genevois français ainsi que de la volonté de la Communauté de communes de développer les mobilités alternatives sur son territoire, il apparaît nécessaire de renforcer l'organisation des services intervenant dans les domaines de l'aménagement et du développement territorial.

Dans cette perspective, il est proposé de constituer un service "Planification et Aménagement du territoire" regroupant les compétences relevant de l'application du droit des sols (ADS), de l'urbanisme opérationnel, de la planification territoriale et de la mobilité.

Afin d'accompagner cette évolution, il est envisagé que l'agent actuellement chargé de la planification et exerçant également des fonctions d'assistante de direction auprès du Président consacre désormais l'intégralité de son temps de travail aux missions d'aménagement et de développement territorial. Il assurera notamment le suivi et la coordination des démarches de planification conduites à l'échelle intercommunale et du bassin de vie transfrontalier, en veillant à la prise en compte des enjeux liés à la mobilité, à l'urbanisme et à l'aménagement durable du territoire.

Conformément à l'article L.2 du Code général de la fonction publique, les emplois permanents des collectivités et établissements sont occupés par des fonctionnaires. Toutefois, dans l'hypothèse d'un recrutement infructueux de fonctionnaire, les postes énoncés ci-dessus pourront être exercés par un contractuel sur le fondement et dans les conditions fixées :

- A l'article L. 332-14 du Code général de la fonction publique. Cette disposition permet de recruter un agent contractuel de droit public pour faire face à une vacance temporaire d'emploi dans l'attente du recrutement d'un fonctionnaire. Le contrat est alors conclu pour une durée déterminée d'une durée d'un an. Il pourra être prolongé, dans la limite d'une durée totale de deux ans, lorsque la procédure de recrutement d'un fonctionnaire n'aura pu aboutir au terme de la première année.
- A l'article L. 332-8 2° du Code général de la fonction publique. Cette disposition permet le recrutement d'un agent contractuel de droit public, lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient et sous réserve qu'aucun fonctionnaire n'ait pu être recruté. Le contrat sera alors conclu pour une durée déterminée d'une durée maximale de trois ans. Il pourra être prolongé, par reconduction expresse, dans la limite d'une durée maximale de six ans. A l'issue de cette période maximale de 6 ans, le contrat de l'agent pourra être reconduit que par décision expresse et pour une durée indéterminée.
L'agent devra donc justifier de formations en adéquation avec les prérequis du poste et le profil dans le domaine de compétence et sa rémunération sera calculée par référence à la grille indiciaire du grade de recrutement.

Il invite en conséquence les conseillers communautaires à bien vouloir se prononcer.

Le Conseil communautaire,

Après avoir entendu l'exposé du Vice-président délégué,

VU le code général de la fonction publique territoriale, et notamment ses articles L. 313-1, L. 332-14, L. 332-8 2°, L. 333-1 à L. 333-11 ;

VU le décret n°88-145 du 15 février 1988 modifié relatif aux agents contractuels de la fonction publique territoriale ;

VU la délibération n° 24-DB043 du Bureau communautaire du 12 décembre 2024 relative à la mise en place du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (R.I.F.S.E.E.P.) ;

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

DÉCIDE

- **DE CREER** un emploi permanent, à temps complet, de chargé de missions planification territoriale et mobilités, au grade de rédacteur territorial, catégorie B. Cet emploi pourra être occupé par un agent contractuel recruté dans les conditions susmentionnées.
- **DE MODIFIER** le tableau des effectifs, en annexe de la présente délibération, en conséquence.
- **DE PRECISER** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget général.
- **DE CHARGER** le Président ou le Vice-président délégué à prendre tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération, et notamment à signer les contrats de recrutement à intervenir.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susvisés.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Le Président de la Communauté de Communes Terre Valserhône certifie le caractère exécutoire du présent acte transmis en Sous-Préfecture de Nantua, le :

Publié le :

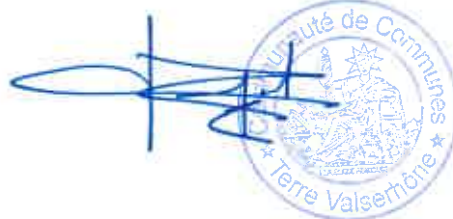
30 JUIN 2026

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lyon 184, rue Duguesclin – 69003 LYON ou www.telerecours.fr dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Le secrétaire de séance,
Florian MOINE



Le Président,
Guy LARMANJAT



EMPLOIS PERMANENTS ANNEXE DELIBERATIONS 25/06/2026									
Filière	Pole	Service	Statuts	Catégorie	Grade	TC/TNC	Emplois découlant des compétences	Poste budgété	Poste pourvu
Emploi fonctionnel		Direction générale	Fonctionnaire	A	Attaché principal	TC	Directeur Général des Services	1	1
Administratif	Pole développement territorial et stratégie financière		Contractuel	A	Attaché territorial	TC	Directeur Développement territorial et stratégie financière	1	1
Administrative		Communication	Fonctionnaire	C	Adjoint administratif principal de 1ère classe	TC	Chargé(e) de communication	1	1
Technique		Système d'information		B	Technicien territorial	TC	Chargé(e) du système d'information	1	
Administrative	Pole Seniors santé		Fonctionnaire	A	Attaché territorial	TC	Responsable du CLIC et coordination CLS	1	1
Administrative	Pole Seniors santé		Fonctionnaire	C	Adjoint administratif principal de 1ère classe	TC	Assistant de coordination de l'espace Séniors et Santé – CLIC	1	1
Administrative	Pole Seniors santé		Contractuel	B	Rédacteur territorial	TC	Chargé(e) coordination - service Séniors et Santé CLIC	1	1
Police municipale		Police intercommunale	Fonctionnaire	B	Chef de service principal de 1ère classe	TC	Chef de service de police municipale intercommunale	1	1
Police municipale		Police intercommunale	Fonctionnaire	C	Brigadier-chef principal	TC	Chef de brigade	1	1
Police municipale		Police intercommunale	Fonctionnaire	C	Brigadier-chef principal	TC	Chef de brigade	1	1
Police municipale		Police intercommunale	Fonctionnaire	C	Brigadier-chef principal	TC	Agent de PMI	1	1
Police municipale		Police intercommunale	Fonctionnaire	C	Brigadier-chef principal	TC	Agent de PMI	1	1
Police municipale		Police intercommunale	Fonctionnaire	C	Gardien-brigadier	TC	Agent de PMI	1	1
Police municipale		Police intercommunale	Fonctionnaire	C	Gardien-brigadier	TC	Agent de PMI	1	1
Police municipale		Police intercommunale	Fonctionnaire	C	Gardien-brigadier	TC	Agent de PMI	1	1
Police municipale		Police intercommunale	Fonctionnaire	C	Brigadier-chef principal	TC	Agent de PMI	1	1
Administrative		Police intercommunale	Fonctionnaire	C	Adjoint administratif	TC	Assistant direction du service de la police municipale intercommunale	1	1
Cadres	Régie des eaux		Contractuel	A	Ingénieur principal	TC	Directeur de la Régie des eaux	1	1
Employés	Régie des eaux		Contractuel droit privé			TC	Assistante de gestion financière	1	1
Cadres	Régie des eaux	Service Etudes, Travaux et Conformité	Contractuel droit privé			TC	Responsable des études travaux et conformité	1	1
Techniciens	Régie des eaux	Service Etudes, Travaux et Conformité	Contractuel droit privé			TC	Technicien contrôle de conformité	1	1
Agent de maîtrise responsable d'équipe	Régie des eaux	Service administratif	Contractuel droit privé			TC	Responsable administratif	1	1
Employés	Régie des eaux	Service administratif	Contractuel droit privé			TC	Chargé(e) de la gestion clientèle et du secrétariat général	1	1
Employés	Régie des eaux	Service administratif	Contractuel droit privé			TC	Chargé(e) de la gestion administrative et facturation	1	1
Employés	Régie des eaux	Service administratif	Contractuel droit privé			TC	Chargé(e) de la gestion administrative et facturation	1	1
Agent de maîtrise responsable d'équipe	Régie des eaux	Service exploitation eau et assainissement	Contractuel droit privé			TC	Responsable exploitation	1	1
Techniciens	Régie des eaux	Service exploitation eau et assainissement	Contractuel droit privé			TC	Technicien eau et assainissement spécialité SIG	1	
Techniciens	Régie des eaux	Service exploitation eau et assainissement	Contractuel droit privé			TC	Agent d'exploitation eau et assainissement	1	1
Techniciens	Régie des eaux	Service exploitation eau et assainissement	Contractuel droit privé			TC	Agent d'exploitation eau et assainissement	1	1
Techniciens	Régie des eaux	Service exploitation eau et assainissement	Contractuel droit privé			TC	Agent d'exploitation eau et assainissement	1	1
Techniciens	Régie des eaux	Service exploitation eau et assainissement	Contractuel droit privé			TC	Agent d'exploitation eau et assainissement	1	1
Techniciens	Régie des eaux	Service exploitation eau et assainissement	Contractuel droit privé			TC	Agent d'exploitation eau et assainissement	1	
Agent de maîtrise responsable d'équipe	Régie des eaux	Service exploitation eau et assainissement	Contractuel droit privé			TC	Chef d'équipe technique	1	1
Administrative	Pole développement territorial et stratégie financière	Service Finances	Fonctionnaire	B	Rédacteur principal de 2ème classe	TC	Responsable du service Finances	1	1
Administrative	Pole développement territorial et stratégie financière	Service Finances	Contractuel	C	Adjoint administratif principal de 1ère classe	TC	Gestionnaire comptable	1	1
Administrative	Pole développement territorial et stratégie financière	Service Finances	Fonctionnaire	C	Adjoint administratif principal 2ème classe	TC	Gestionnaire comptable	1	
Administrative	Pole développement territorial et stratégie financière	Service Finances	Contractuel	C	Adjoint administratif principal de 1ère classe	TC	Gestionnaire comptable	1	1
Administrative	Pole RH - affaires juridiques		Fonctionnaire	A	Attaché principal	TC	Responsable RH et affaires juridiques	1	1
Administrative	Pole RH - affaires juridiques	Service des affaires juridiques	Fonctionnaire	B	Rédacteur principal 1ère classe	TC	Chargé(e) des affaires juridiques	1	1
Administrative	Pole RH - affaires juridiques	Service RH	Contractuel	B	Rédacteur territorial	TC	Gestionnaire RH	1	1
Administrative	Pole RH - affaires juridiques	Service RH	Contractuel	B	Rédacteur territorial	TC	Gestionnaire RH	1	1
Administrative	Pole développement territorial et stratégie financière	Service planification et aménagement du territoire	Contractuel	A	Attaché territorial	TC	Responsable du service planification et aménagement du territoire	1	1

Administrative	Pole développement territorial et stratégie financière	Service planification et aménagement du territoire		A	Attaché territorial	TC	Responsable service ADS	1	1
Administrative	Pole développement territorial et stratégie financière	Service planification et aménagement du territoire	Contractuel	B	Rédacteur territorial	TC	Instructeur ADS	1	1
Administrative	Pole développement territorial et stratégie financière	Service planification et aménagement du territoire	Fonctionnaire	B	Rédacteur principal de 1ère classe	TC	Instructeur ADS	1	1
Administrative	Pole développement territorial et stratégie financière	Service planification et aménagement du territoire	Fonctionnaire	C	Adjoint administratif principal de 1ère classe	TC	Instructeur ADS	1	1
Administrative	Pole développement territorial et stratégie financière	Service planification et aménagement du territoire	Contractuel	C	Adjoint administratif	TC	Assistant administratif	1	1
Administrative	Pole développement territorial et stratégie financière	Planification - transfrontalier	Fonctionnaire	C	Adjoint administratif principal de 2ème classe	TC	Assistant de Direction - Chargé de mission Aménagement du territoire	1	1
Administrative	Pole développement territorial et stratégie financière	Economie	Contractuel	A	Attaché territorial	TC	Chargé(e) de mission développement économique	1	1
Administrative	Pole développement territorial et stratégie financière	Environnement	Contractuel	A	Attaché territorial	TC	Chargé(e) mission PCAET	1	1
Administrative	Pole MEEF		Fonctionnaire	A	Attaché territorial	TC	Responsable de la MEEF	1	1
Administrative	Pole MEEF			C	Adjoint administratif principal de 1ère classe	TC	Conseillère France Service	1	
	Pole MEEF		Contractuel	C	Adjoint administratif	TC	Conseillère France Service	1	1
Administrative	Pole MEEF		Contractuel	A	Attaché territorial	TC	Chargé(e) de mission Emploi, formation, orientation	1	1
Administrative	Pole développement territorial et stratégie financière	Tourisme - OT	Contractuel	B	Attaché territorial	TC	Directeur de l'OT	1	
Administrative	Pole développement territorial et stratégie financière	Tourisme - OT	Contractuel	B	Rédacteur territorial	TC	Responsable administrative	1	1
Administrative	Pole développement territorial et stratégie financière	Tourisme - OT	Fonctionnaire	C	Adjoint administratif principal de 2ème classe	TC	Chargé(e) développement touristique	1	1
Administrative	Pole développement territorial et stratégie financière	Tourisme - OT	Contractuel	C	Adjoint administratif principal de 1ère classe	TC	Chargé(e) développement touristique	1	1
Administrative		Dinoplagne	Contractuel	B	Rédacteur territorial	TC	Responsable du site de Dinoplagne	1	1
Technique		Dinoplagne	Fonctionnaire	C	Adjoint technique territorial	TC	Agent polyvalent	1	1
Technique	Pole développement territorial et stratégie financière	Services Techniques	Contractuel	A	Ingénieur territorial	TC	Responsable ST	1	1
Administrative	Pole développement territorial et stratégie financière	Services Techniques	Fonctionnaire	C	Adjoint administratif territorial	TC	Chargé(e) gestion administrative	1	1
Animation		Service Déchets	Fonctionnaire	C	Adjoint territorial d'animation	TC	Chargé(e) de mission prévention des déchets	1	1
Administrative		Service Déchets	Fonctionnaire	C	Adjoint administratif territorial	TC	Coordinatrice administrative et fonctionnelle du service déchets	1	1
Technique		Service Déchets	Fonctionnaire	C	Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	TC	Gardien de déchèterie	1	1
Technique		Service Déchets et Services Techniques	Fonctionnaire	C	Adjoint technique territorial	TC	Gardien de déchèterie et agent ST	1	1
Technique		Services Déchets	Fonctionnaire	C	Agent de maîtrise	TC	Agent de collecte	1	
Administrative	Pole développement territorial et stratégie financière	Service planification et aménagement du territoire	Fonctionnaire	B	Rédacteur territorial	TC	Chargé(e) de missions planification territoriale et mobilités	1	
Technique	Pole développement territorial et stratégie financière	Services Techniques	Fonctionnaire	B	Cadre d'emploi des techniciens territoriaux	TC	Gestionnaire du patrimoine et du parc automobile de TVI	1	

EMPLOIS NON PERMANENTS									
Filière	Pole territoire	Service	Statuts	Catégorie	Grade	TC/TNC	Emplois découlant des compétences	Poste budgété	Poste pourvu

Administrative	Pole développement territorial et stratégie financière	Habitat	Contractuel	A	Attaché territorial	TC	Chargé Petites Villes de Demain / Habitat	1	1
Administrative	Pole MEEF		Contractuel	C	Adjoint administratif territorial	TC	Agent d'accueil	1	1
Administrative		Dinoplagne	Contractuel	C	Adjoint administratif territorial	TC	Agent d'accueil	1	1
Administrative		Dinoplagne	Contractuel	C	Adjoint administratif territorial	TC	Agent d'accueil	1	1
Administrative		Dinoplagne	Contractuel	C	Adjoint administratif territorial	TC	Agent restauration	1	1
Administrative		Dinoplagne	Contractuel	C	Adjoint administratif territorial	TC	Agent médiation petite saison	1	1
Administrative		Dinoplagne	Contractuel	C	Adjoint administratif territorial	TC	Agent médiation moyenne saison	1	1
Administrative		Dinoplagne	Contractuel	C	Adjoint administratif principal 2ème classe	TC	Agent médiation grande saison	1	1
Administrative	Pole développement territorial et stratégie financière	Tourisme - OT	Contractuel	C	Adjoint administratif territorial	TC/TNC	Conseiller en séjour Office de tourisme	1	1
Administrative	Pole développement territorial et stratégie financière	Tourisme - OT	Contractuel droit privé				Apprentie	1	1
							Collaborateur de cabinet	1	